



AMICALE D'EDUCATION CANINE
DE LA PIEGE
Rue du Pont de l'Hers, allée des platanes
11410 SAINT MICHEL DE LANES
06 76 93 22 36
Mail : le-pellec.myriam@orange.fr

Demande d'engagement CAMPAGNE 2025

8 & 9 février, 2025

Thème : **CAMPING**



Juges : Monsieur Alain Phalippou
Hommes assistants : Didier LORANT & Paul SABATIER

<i>COLLER LICENCE 2023</i> 🐾 Brevet 🐾 ECH 1 🐾 ECH 2 🐾 ECH 3	<i>COLLER LICENCE 2023</i> 🐾 Brevet 🐾 ECH 1 🐾 ECH 2 🐾 ECH 3
<i>COLLER LICENCE 2023</i> 🐾 Brevet 🐾 ECH 1 🐾 ECH 2 🐾 ECH 3	<i>COLLER LICENCE 2023</i> 🐾 Brevet 🐾 ECH 1 🐾 ECH 2 🐾 ECH 3

Les concurrents s'inscrivent, connaissant les règlements régissant les concours et les dispositions relatives aux responsabilités du maître et du chien, les acceptent et s'engagent à les respecter. Ils déclarent être en possession d'une assurance responsabilité civile et dégagent entièrement le club organisateur de toutes responsabilités du fait d'accident, blessures, morsures, vols, maladies, intoxications et dommages divers qui pourraient survenir à eux-mêmes ou à leurs chiens ou être occasionnés par eux-mêmes.

Prix engagement :

Concours : 20 € x = €
Repas samedi midi, samedi soir et dimanche midi 17 € x = €

(payable par chèque à la réservation) adressé à Myriam LE PELLEC 1550 Chemin Saint Roch 11400 Castelnaudary

Le jour du concours, présenter le carnet de vaccination

Il est impératif de nous communiquer vos coordonnées téléphoniques, qui seront très utiles en cas de changement dans le programme initial. Merci

Nom du club :
Régionale :
Signature du Président (obligatoire) : 